<mark>Au Quo</mark> tidien Prévention

37

Plan canicule 2010

Les personnes âgées, isolées ou fragilisées habitant la Commune de Serris, peuvent, durant la période des vacances, appeler la Mairie du lundi au vendredi au : 01 60 43 52 00

Nous vous invitons à signaler toute personne ayant besoin d'être aidée.

La Préfecture de Melun a pour mission de déclencher le plan canicule.

Elle alertera immédiatement les mairies si, pendant 3 jours consécutifs, la température atteint 21° la nuit et 31° le jour. Une cellule de crise se mettra alors en place.

Pour signaler une personne ou un couple de personnes, il vous suffit de retourner ce document à la Mairie.

Hôtel de Ville - Service Social 2, place Antoine Mauny - 77 700 SERRIS



XAVIER
LANÉRY
Maire Adjoint
Délégué à la
Solidarité, à la Famille

et à la Petite-Enfance

-}<

FICHE D'INSCRIPTION

SUR LA LISTE DES PERSONNES SENSIBLES EN CAS DE CANICULE Madame: Monsieur:

Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:
Âge:	Âge:
personne de plus de 65 ans.	personne de plus de 65 ans.
personne de 60 ans et plus, inapte au travail.	personne de 60 ans et plus, inapte au travail.
adulte handicapé.	☐ adulte handicapé.
Autre:	☐ Autre:
Adresse:	Adresse:
Téléphone:	Téléphone:
Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative. Elle s'inscrit dans le cadre de la prévention d'une éventuelle canicule (1)	
Personne à prévenir en cas d'urgence (parents, amis, voisins, profession	nel de santé ou aide à domicile):
Nom et prénom:	
Adresse:	
Téléphone:	
Avez-vous prévu de vous absenter de votre domicile cet été? 🗖 oui	non
Si oui, précisez vos périodes d'absence:	

Envie d'en savoir plus pour vous et votre entourage ?

Composez

le o 800 o 66 66 (appel gratuit) ou consultez http://www.sante-

sports.gouv.fr/canicule/

(1) Loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004.

(2) Conformément à la loi 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'information aux fichiers et aux libertés, les informations figurant sur ce document sont confidentielles et font l'objet d'un droit d'accès. J'accepte d'être inscrit(e) sur un fichier informatique tenu de façon confidentielle par la ville (2) et j'accepte de communiquer toute modification me concernant, postérieurement à mon inscription. J'ai bien noté que je peux demander à tout moment ma radiation de ce fichier.

Date et signature